

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

## Ailante, Faux vernis du Japon

*Ailanthus altissima* (Miller) (Famille: *Simaroubaceae*, Simaroubacées)

Synonymes: *Ailanthus glandulosa* Desf., *A. cacodendron* Sch. et Th.

Introduit comme arbre d'ornement au 18<sup>ème</sup> siècle de Chine et de la Corée du Nord. L'ailante se naturalise facilement, plus spécialement dans des régions périurbaines, il devient difficilement contrôlable, engendre des dégâts dans les milieux construits et menace par endroits la flore indigène.

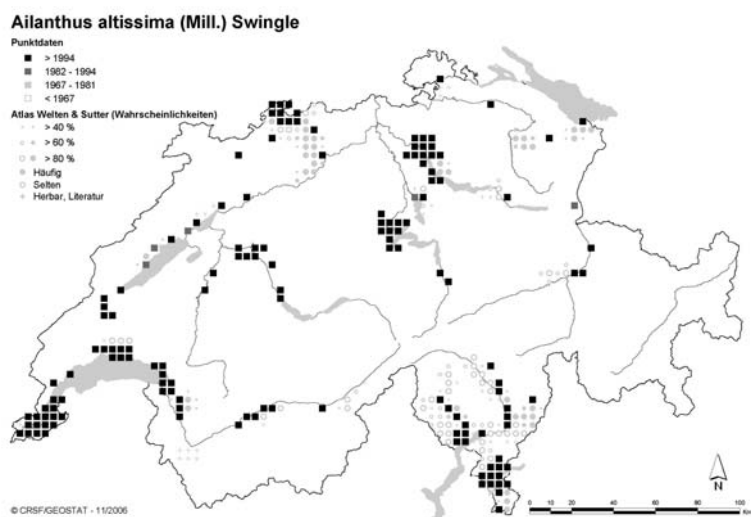


Photo: [www.unibas.ch/botimage](http://www.unibas.ch/botimage)

### Caractéristiques

Arbre à feuilles caduques, dioïque (les fleurs mâles et femelles sont sur deux arbres différents) atteignant 30 m de haut. L'écorce a un dessin typique par ces lenticelles en forme de losange. Feuilles imparipennées longues de 40-90 cm, lancéolées, légèrement dentées à la base, à 9-25 folioles entières d'environ 10 cm de long, garnies de grosses glandes sur leur face inférieure. Fleurs blanc-jaunâtre, d'environ 5 mm de diamètre, en grappes multiflores. Fruits ailés, torsadés, de 3-5 cm de long et 0.5-1 cm de large. Floraison en juin-juillet. La plante est malodorante.

### Confusions possibles

Cette espèce est souvent confondue avec le sumac (*Rhus typhina* L.), autre plante exotique envahissante, qui a des fleurs verdâtres, des folioles dentées et ne mesure que 5-8 m de haut. Elle peut aussi être confondue avec le frêne (*Fraxinus excelsior* L.) qui se distingue cependant par ses bourgeons noirs et ses feuilles paripennées à 12 folioles au maximum.

### Reproduction et Biologie

Cet arbre, peu exigeant et à croissance très rapide, est très concurrentiel envers les espèces indigènes. De plus il peut émettre de nombreuses repousses à partir des racines et ses semences ailées sont dispersées sur de longues distances.

## Milieux

Sols secs des régions chaudes de basse altitude et de l'étage collinéen: décombres, gares et voies ferrées, zones industrielles, ruines, murs, plates-bandes, espaces verts, buissons, prairies fleuries. Espèce tolérante à la salinité, à la sécheresse et à la pollution atmosphérique.

## Répartition

Introduit depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ailante s'avère être une plante problématique dans les pays suivants: Danemark, Hongrie, Suisse, Espagne, Canada et USA. Dans le sud de l'Europe, elle forme, au sein de groupements végétaux méditerranéens, d'importants peuplements monotones. Réparti sur l'ensemble de la Suisse – plus spécialement dans les zones périurbaines et dans les forêts tessinoises.

## Dangers

L'espèce se répand efficacement par ses rhizomes, elle est difficilement contrôlable.

**Constructions:** l'ailante colonise facilement des zones construites et peuvent engendrer des dégâts.

**Nature:** L'arbre croît extrêmement vite et forme de nombreux rejets qui engendrent des peuplements denses, apportant beaucoup d'ombre. En conséquence, les espèces indigènes sont inhibées dans leur croissance, voire éliminées. Les fruits dispersés par le vent permettent l'établissement rapide de nouvelles populations.

**Homme:** L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine (l'abattage des arbres et le défrichage des racines ne doit se faire qu'avec des gants!). Plus rarement le pollen peut provoquer des allergies.

**Animaux:** N'appréciant pas les feuilles à cause des substances amères, les animaux évitent cette espèce

## Prévention et lutte

Pour prévenir, il est indiqué de renoncer à cette espèce dans les parcs et jardins, de ne pas laisser l'ailante se développer sur les toits plats, terrasses et dans les espaces verts extensifs. Si vous avez déjà cette espèce dans votre jardin, il est primordial d'éviter son expansion, de couper les fleurs fanées avant la formation de fruits et d'arracher d'éventuels rejets jeunes plantes. Amener les déchets de plantes, y compris les racines, à l'incinération et non au compostage ou au dépôt de déchets de jardin. Limiter l'extension des stations de l'espèce en ensemençant les terres nues avoisinantes par des espèces indigènes.

**Lutte:** La lutte est très difficile, car chaque fois qu'on le scie, l'arbre produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche. Il faut donc arracher les rejets jusqu'à épuisement de l'arbre. Une lutte au moyen de champignons est possible. La lutte chimique peut être une option – elle demande une autorisation et il est conseillé de s'entourer d'un professionnel. Des contrôles sont nécessaires sur plusieurs années.

## Où annoncer, où se renseigner ?

Il est important d'annoncer les peuplements repérés dans des espaces naturels au service cantonal de protection de la nature ou s'il y a lieu au service forestier. La CPS ([sibylla.rometsch@acw.admin.ch](mailto:sibylla.rometsch@acw.admin.ch)) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: [www.cps-skew.ch/francais/bordereau\\_plantes\\_envahissantes.htm](http://www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm). Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant: Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

**Pour plus d'informations**

<http://www.iucn.org/themes/ssc/pubs/policy/invasivesEng.htm>

<http://www.nps.gov/plants/alien>

Böcker R. & Kowarik I., 1982, *Der Götterbaum (Ailanthus altissima) in Berlin (West)*, Berliner Naturschutzblätter 26, 4-9.

Gutte P., Klotz S., Lahr C. & Trefflich A., 1987, *Ailanthus altissima (Mill.) Swingle — eine vergleichende pflanzengeographische Studie*, Folia Geobotanica et Phytotaxonomica 22, 241-262.

Kowarik I., 1983, *Zur Einbürgerung und zum pflanzensoziologischen Verhalten des Götterbaumes (Ailanthus altissima (Mill.) Swingle) im französischen Mittelmeergebiet (Bas-Languedoc)*, Phytocoenologia 11, 389-405.

Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen - Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.

Kramer H., 1995, *Über den Götterbaum*, Natur und Museum 125 (Frankfurt a. M.), 101-121.

Ludwig M., 2000, *Neue Tiere & Pflanzen in der heimischen Natur*, BLV, München.



Photo: S. Rometsch

Jeune plante:

Feuilles imparipennées (avec un nombre impair de folioles) arrangées de manière verticillée.

Infrutescence:

Les fruits, formés d'une graine ailée, sont arrangés dans des grappes pendantes.



Photo: www.unibas.ch/botimage